



NOUVELLES CONSTRUCTIONS

LA VENTE DES LOGEMENTS DÉMARRE A LA SAUVEGARDE

> P.6



ACTUALITÉ

RELOGEMENT : UN BILAN SATISFAISANT

> P.7



ENTRETIEN

UNE NOUVELLE DIRECTRICE AU CENTRE SOCIAL DU PLATEAU

> P.8

GRAND PROJET DE VILLE
LYON LA DUCHÈRE



LE NOUVEAU GRAND PROJET DE VILLE D'OCTOBRE 2008

DOSSIER

INSERTION : QUAND LES CHANTIERS CREENT DES EMPLOIS

P. 4

ACTUALITÉS

> DEMOLITION DE LA BARRE 210 :
UNE PRÉPARATION MINUTIEUSE

P. 2

BIENNALE D'ART CONTEMPORAIN

> UN BUS DE LA MÉMOIRE
RÉALISÉ PAR LES DUCHÉROIS

P. 8

PROJET URBAIN

27 OCTOBRE 2005, UNE NOUVELLE ÉTAPE : DÉMOLITION DE LA BARRE 210

EDITO



M. LOUIS LÉVÊQUE

ADJOINT AU MAIRE DE LYON,
EN CHARGE DE L'HABITAT
ET DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

L'emploi est une préoccupation majeure de nos concitoyens. Il est une des conditions premières de réalisation personnelle. La Duchère connaît un taux de chômage bien supérieur à la moyenne. Nous ne nous résignons pas à cette situation ! Améliorer l'accès à l'emploi est pour la Ville de Lyon une priorité, en particulier pour les habitants des quartiers qui cumulent le plus de difficultés.

L'ambition du GPV à La Duchère est de transformer ce quartier, de rééquilibrer la ville sur le plan urbain mais aussi social, culturel, économique et de l'emploi. Pour favoriser l'accès à l'emploi, la Ville de Lyon et le Grand Lyon intègrent dans leurs marchés publics une clause d'insertion. Les chantiers aussi bien que les actions de gestion quotidienne sont l'occasion d'embaucher des demandeurs d'emploi. A La Duchère comme dans les autres quartiers en rénovation urbaine de l'agglomération, les structures locales de l'insertion orientent ces personnes vers ces opportunités de travail sur le Grand Lyon.

A la Duchère, les clauses d'insertion dans le cadre du GPV ont déjà permis de créer 67 emplois ! L'enjeu est de taille, et nous entendons relever le défi avec vous !

La démolition de la barre 210 est en préparation depuis le printemps. Le 27 octobre, à midi, l'implosion du bâtiment sera déclenchée : les étages minés tomberont successivement, en une seconde à peine... Un temps fort chargé d'émotion : la « 210 » cédera la place à de nouvelles constructions et de nouveaux aménagements pour le quartier.



3 questions à : Laurent Monnier

Responsable de l'agence
CEBTP DÉMOLITION de Lyon,
maître d'œuvre de la démolition de la barre 210

Pourquoi avez-vous choisi la technique du "foudroyage" pour la démolition de la barre 210 ?

Le choix de la technique de démolition appartient d'abord aux élus et à l'OPAC du Rhône après étude des contraintes de site et des avantages et inconvénients propres aux différentes techniques réalisables. Le foudroyage de ce bâtiment est intéressant en matière de coût et de délai.

Plus encore, il apporte des garanties sur la sécurité tout en réduisant l'impact du chantier sur l'espace public.

La déconstruction mécanique aurait notamment nécessité la fermeture du boulevard de la Duchère et du passage sous la

barre pendant plusieurs mois, mais aussi l'abattage de plusieurs platanes pour permettre l'accès au chantier.

Le foudroyage du bâtiment présente-t-il des risques ?

CEBTP DÉMOLITION a plus de 300 démolitions en site urbain sensible à son actif dont celles de la barre 200 à La Duchère, des tours 44 et 42 à Vénissieux, de la tour de la Luère à Vaulx-en-Velin. Sur ces projets aucune incidence n'a été signalée sur les constructions voisines. Nous préparons la démolition de la barre 210 depuis un an et demi. Le bâtiment est désormais connu dans ses moindres détails ; le type d'explosifs utilisés a pu être optimisé en fonction de la

"cinématique" de chute que nous avons choisie ; quatre niveaux de contrôle par différents organismes sont faits avant l'implosion, le périmètre de sécurité est de 200 m autour de la barre. Il n'y a donc aucun risque pour les biens et la population.

Cette démolition est-elle identique à celle de la barre 200 ?

Nous sommes restés à l'écoute des remarques et des préoccupations des habitants dont nous tirons les enseignements. Pour cette démolition le niveau de bruit a été réduit de 50 % par rapport à celle de la barre 200 ; de plus nous démolissons en un même laps de temps un bâtiment deux fois plus grand !

La démolition en 7 étapes :

> ÉTAPE 1 :

DÉPLACEMENT DES RÉSEAUX

Tous les réseaux (électricité, eau, gaz, chauffage urbain, télécoms) situés sous la barre sont déplacés.

> ÉTAPE 2 :

DÉSAMIANTAGE

Tous les matériaux contenant de l'amiante sont retirés (voir journal du GPV n°8).

> ÉTAPE 3 :

DÉCONSTRUCTION SÉLECTIVE

Le bâtiment est mis à nu en ne laissant que le béton (98% des déchets seront recyclés).

> ÉTAPE 4 :

PRÉPARATION DE L'IMMEUBLE POUR L'IMPLOSION

La barre est perforée à des endroits très précis qui détermineront sa chute.

> ÉTAPE 5 :

INFORMATION À LA POPULATION

L'agence MEDIACTIF rencontre chaque habitant du périmètre de sécurité pour recenser et informer les personnes à évacuer.

> ÉTAPE 6 :

PRÉPARATION DES EXPLOSIFS

Après des essais début septembre, les explosifs sont installés le jour du tir. Il ne faut pas plus d'une seconde pour que la barre s'effondre. À 50 m de la barre, les vibrations équivalent au passage d'un tramway près de soi.

> ÉTAPE 7 :

ÉVACUATION DES GRAVATS

À la suite du tir, les gravats seront concassés pour combler les sous-sols et préparer le terrain pour le futur projet de reconstruction.

> ENGAGEMENT N°36

QUAND LES CHANTIERS CRÉENT DES EMPLOIS...

Les chantiers qui prennent place à La Duchère sont créateurs de nombreux emplois et favorisent l'insertion professionnelle des publics les plus en difficulté. Explication par l'exemple avec la démolition de la barre 210 qui permet à des personnes d'accéder à un travail.

Le GPV soutient l'insertion, la loi lui en donne les moyens. Dans le cadre des marchés passés par les collectivités (la Ville de Lyon ou le Grand Lyon...) ou les organismes HLM avec les entreprises du bâtiment, une charte prévoit l'inscription d'une clause d'insertion. Elle fait obligation aux entreprises concernées de recruter sur leurs chantiers des personnes de l'agglomération rencontrant des difficultés d'insertion.

De leur côté, les donneurs d'ordre à l'origine des marchés publics s'engagent à mobiliser toutes les structures de l'insertion pour répondre aux attentes des entreprises et des publics concernés. Les quatre GPV de l'agglomération lyonnaise, dont celui de La Duchère, lancent donc de grands chantiers créateurs d'emplois.



La déconstruction de la barre 210, vue de l'intérieur.

> Qui est concerné par ces emplois et où s'adresser ?

Les demandeurs d'emplois des quartiers concernés par les opérations de renouvellement urbain peuvent postuler s'ils répondent à un de ces critères :

- > **Ils sont inscrits à l'ANPE depuis plus de 12 mois,**
- > **Ils sont inscrits à la Mission Locale,**
- > **Ils sont bénéficiaires du RMI,**

Ils peuvent contacter l'Equipe Emploi Insertion (EEI) ou OREA.

Vous n'entrez pas dans ces critères, mais vous souhaitez travailler dans le bâtiment ?

Vous pouvez contacter l'équipe professionnelle "bâtiment" de l'ANPE de Vaise (04 78 82 46 30).

> À noter :

Les entreprises ne sont pas tenues de recruter uniquement sur le quartier, pour des emplois à La Duchère. De la même manière, une personne de La Duchère peut être amenée à travailler sur un autre site dans le cadre de son contrat d'insertion.



> CONTACTS

> EQUIPE EMPLOI INSERTION

227, AV. DU PLATEAU
69009 LYON
TEL. : 04 37 49 79 35

> OREA

454, AV. DE LA SAUVEGARDE
69009 LYON
TEL. : 04 72 52 22 52

LA DÉMOLITION DE L'IMMEUBLE 210, C'EST 25 EMPLOIS CRÉÉS !

La démolition de la barre 210, boulevard de La Duchère, a commencé en juin dernier. Comment ne pas entendre les marteaux piqueurs et le va-et-vient incessant des camions ? Comment ne pas imaginer qu'il y a peut-être un emploi sur ce chantier ?

« Ce n'est pas si facile de faire coïncider les recherches d'emploi des habitants de La Duchère et les besoins en main d'œuvre sur les chantiers » explique Daniel Martin, directeur adjoint de Girol, entreprise de travail temporaire d'insertion. Cette structure a pourtant déjà placé 29 salariés depuis le mois de juin sur les chantiers de La Duchère, dont une majorité issue du quartier, « Un chantier de démolition c'est aussi un univers, il y a des règles à connaître », ajoute-t-il.

Pour Eric Beasse, conseiller à Girol, cette opération « emploi sur les chantiers » n'est pas encore finie mais elle est déjà très positive. Elle a permis à 16 personnes du quartier de travailler sur le long terme, pendant parfois plusieurs mois pour ceux qui tenaient le coup : « Dès que l'on dépasse les 450 heures de travail, cela ouvre pour les salariés des droits qui vont leur permettre de suivre, s'ils le souhaitent, une formation qualifiante. C'est déjà un résultat vraiment encourageant. »

Aujourd'hui, une dizaine d'entre eux peut prétendre à cette formation dans les métiers du bâtiment. Avec une qualification et de l'expérience, Girol se fait fort de leur trouver du travail.

CHANTIER DE LA BARRE 210 LES CHIFFRES

- > 25 personnes ont bénéficié d'une mission d'intérim sur ce chantier.
- > 16 sur 25 habitent La Duchère.
- > La moitié a moins de 26 ans, l'autre moitié entre 35 et 40 ans.

LES EMPLOIS SUR L'ENSEMBLE DES CHANTIERS AU 31/08/2005

- > 76 personnes ont bénéficié d'un emploi sur l'un des chantiers de démolition.
- > 28 d'entre elles habitent La Duchère.
- > 10 200 heures de travail générées.
- > 67 équivalents temps plein.



Témoignages

> Hamed L. - 21 ans

« J'habite à la Sauvegarde. Je savais qu'il y avait du travail sur ces chantiers. Alors j'ai cherché et c'est mon conseiller à l'EEI qui m'a envoyé vers Girol. Après, j'aimerais faire une formation dans le bâtiment pour continuer à travailler en intérim. »

> Matthieu C. - 19 ans

« Mon conseiller à l'ANPE m'a dit qu'il y avait de l'emploi ici, alors j'ai envoyé un CV et une lettre de motivation à l'entreprise SMD qui démolit la barre 210. Ensuite Girol m'a contacté. Je travaille sur ce chantier depuis trois mois. J'habite juste à côté, au 549. À la fin du chantier, Girol me propose de faire une formation de maçon constructeur professionnel en voirie et réseaux. Elle se passe à l'Afpa de Saint-Priest. »



Jeunes et artistes ont aménagés ensemble le grand oiseau blanc.

Compagnie La Hors De



COLLÈGE VICTOR SCHÆLCHER : UN NOUVEAU CENTRE DE RESSOURCES ET D'ORIENTATION

Cette année, le collège Victor Schœlcher travaille davantage avec ses élèves de 3^e sur leur orientation après le brevet. Ouvert 110 jours sur 260 dans l'année scolaire, un nouveau centre de ressources et d'orientation accueille les élèves de 3^e et 4^e accompagnés d'un professeur. Ce centre est animé par une conseillère d'orientation-psychologue pour aider les élèves et leur famille à élaborer un projet scolaire ou professionnel. Grâce à trois salles avec ordinateurs, les usagers pourront s'informer via Internet sur les métiers, les formations, les compétences. Une salle de réunion permet de recevoir les élèves et leur famille.

Les collégiens auront également le choix d'une nouvelle section « découverte professionnelle » de 3 heures hebdomadaires pour approfondir la découverte des métiers et des formations.

NOUVELLES CONSTRUCTIONS : LA VENTE DES PREMIERS APPARTEMENTS DÉMARRE

Eiffage Immobilier Centre Est lance en octobre la commercialisation des appartements de son nouveau programme, situé à l'angle des rues Ben Gourion et Louis Juttet. Vous pourrez trouver sur place un espace de vente et de renseignements où seront exposés plans et maquette du projet et des 69 logements répartis en 6 petits bâtiments. Parmi ceux-ci, 21 logements sociaux seront loués par l'OPAC du Rhône et 48 logements seront proposés à l'accession. Les travaux s'achèveront au printemps 2007.

CONTACT
MICHÈLE CAMERINI
TEL. : 06 80 26 32 20

CHÂTEAU : L'OPAC DU RHÔNE CONSULTE SES LOCATAIRES

L'OPAC du Rhône, nouveau propriétaire de la barre du Château, a lancé une consultation en juin 2005 auprès de ses locataires avant d'engager des travaux d'amélioration. Quel est l'état d'esprit du quartier ? Y a-t-il des spécificités sociales ? Quels liens avec les travaux du Plateau ? Ces trois questions faisaient partie de l'enquête préliminaire menée au Château pour "prendre le pouls" des habitants. « L'OPAC du Rhône veut connaître l'avis des locataires avant d'engager des travaux d'amélioration dans cet immeuble : remise en état des halls, sécurisation des entrées... » explique Paul-Antoine Lacombe, responsable de l'agence de l'OPAC du Rhône à La Duchère. « Nous voulons constituer un groupe représentatif pour instituer un dialogue avec nos locataires afin de réaliser les travaux dans la concertation ».

UN GRAND OISEAU BLANC S'ENVOLE DE LA DUCHÈRE

La Duchère, un lieu prisé aussi pour sa richesse culturelle ? Avec le festival Up Date, les Journées du Patrimoine, ou la création du réseau 9^e arts (voir ci-dessous), le quartier s'ouvre et le projet culturel du Grand Projet de Ville se concrétise...

Ainsi, à l'occasion de la Biennale d'Art Contemporain 2005, c'est un « Big White Bird », un grand oiseau blanc, qui a pris son envol depuis La Duchère. Un bus immaculé, imprégné des mémoires et transformations du quartier et de ses habitants, accueille une installation vidéo. Réalisée à La Duchère, elle mixe acteurs professionnels, figures du quartier, paysages urbains d'hier et d'aujourd'hui.

Une douzaine de personnes issues de la Régie de Quartier et de *Fil en Forme* se sont associées à la MJC et compagnie *La Hors De* pour transformer le bus : démonter les sièges, tapisser les parois, repeindre l'intérieur et l'extérieur. « Pendant tout le mois de juillet, les personnes de la Régie de Quartier sont venus nous donner un coup de main, des jeunes du quartier aussi, des habitants, des enfants. Ils s'investissent un peu, beaucoup, comme ils le souhaitent », raconte Simon Marozzi, comédien de la troupe.

Du 30 septembre au 2 octobre, le bus a été exposé au n° 56 de la rue de la République, au cœur de Lyon. Le 8 décembre, le bus sera illuminé et présenté aux habitants en lien avec le nouveau spectacle de Jean-Marie Chesnais, qui travaille cette année encore sur La Duchère. Pour participer à l'atelier artistique, contacter :

NADIA PEYRAN
TEL. : 04 37 49 73 90

UN RÉSEAU TOUT 9

Un nouveau logo, des tarifs préférentiels : les acteurs culturels du 9^e se rassemblent au sein d'un réseau appelé 9^e Arts. Son objectif est de faire connaître la diversité de l'offre culturelle sur le quartier. Par exemple, sur présentation de la carte d'adhérent de la MJC Duchère, il est possible de bénéficier d'un tarif réduit pour un spectacle au TNG à Vaise.

LES PARTENAIRES :
CNSMD / TNG / Aux Echappées Belles /
MJC Duchère / MJC St Rambert / CinéDuchère /
CNR, Centre de la Voix / Cie Les Théâtroïdes /
Cie Le Radeau / AUDACCE / Cie les arTpeinteurs /
Cie La Hors De...



> ENGAGEMENT N°53

RELOGEMENT : UN BILAN POSITIF, UN EFFORT À POURSUIVRE

La démolition programmée de 682 logements en 2005 sur les immeubles 210 (OPAC du Rhône), 260 (SACVL) et 410 (OPAC du Grand Lyon) a entraîné le relogement de 602 familles en deux ans.

Le dispositif exceptionnel mis en place avec l'aide de tous les bailleurs, mais aussi des acteurs publics, s'est avéré efficace. Il sera reconduit pour les prochaines opérations.



VINCENT MAZOYER,
CHARGÉ D'OPÉRATIONS,
MISSION RENOUVELLEMENT URBAIN
OPAC DU GRAND LYON

**“CHAQUE
RELOGEMENT
EST UNIQUE...”**

Comment se déroule un relogement ?

Quand la démolition d'un bâtiment est décidée, la première action est une réunion publique avec les locataires pour leur annoncer la démarche. Ensuite, nous rencontrons individuellement chaque locataire pour dresser un bilan de sa situation et recueillir ses souhaits de relogement. Enfin un plan de relogement est élaboré pour trouver les offres qui correspondent aux souhaits des habitants. Les familles visitent ensuite les logements avant de se décider. Ainsi, de septembre 2003 à juin 2005, l'OPAC du Grand Lyon a relogé 41 familles de la barre 410.

Comment évaluez-vous cette opération sur la barre 410 ?

Le relogement est souvent l'occasion de faire le point sur la situation d'une famille et de régler les éventuelles difficultés qu'elle peut rencontrer. Nous avons, par exemple, permis à une personne âgée de se rapprocher de sa famille. Et lorsque nous avons fait « décohabiter » deux familles qui logeaient ensemble, nous avons réglé un problème de surpeuplement causant des nuisances pour le voisinage.

Qu'en pensent les anciens locataires de la barre 410 ?

Comme le veut la règle, nous réaliserons une enquête de satisfaction six mois après la fin du relogement. A la fin de l'année, nous aurons donc un bilan précis, mais déjà les échos sont positifs. De plus, aucun locataire n'a demandé de changer d'appartement à nouveau.

Quels sont les autres relogements à venir ?

La deuxième phase du projet concerne les barres 420 et 430, soit 40 nouveaux relogements. Nous bouclons l'enquête sociale début octobre. Nous engagerons rapidement la phase de relogement pour profiter des opportunités d'appartements vacants, plus nombreuses d'ici la fin de l'année. Nous nous donnons une année pour réaliser cette nouvelle opération. Mais chaque relogement reste vraiment unique.



Témoignages

> M. et Mme Effosse souhaitaient rester à la Sauvegarde.

Le couple voulait rester sur un quartier qu'il apprécie depuis vingt ans. Pour sa verdure, la proximité des commerces et de la clinique de la Sauvegarde (en raison d'un suivi médical) et pour tous les amis qu'il compte ici.

« J'ai refusé plusieurs propositions car je ne voulais pas partir. Nous savions qu'un appartement était inoccupé et avons interrogé le bailleur pour savoir s'il était disponible. **Enfinement il a pu nous être attribué et a même été réhabilité pour nous.** L'OPAC a également installé un dispositif électrique spécial pour nous permettre d'effectuer à domicile certains soins médicaux. »

> Leïla est ravie.

Depuis plusieurs années elle souhaitait se rapprocher de son travail, de sa famille et surtout avoir un balcon pour faire pousser toutes ses plantes issues de sa Kabylie natale. Leïla a donc "troqué" son 54 m² sans balcon à la Sauvegarde contre un 70 m² avec terrasse au Vergoin dans le 9^e arrondissement.

« L'OPAC du Grand Lyon a refait les peintures, le plafond de la cuisine et ce qui était cassé. Je n'en demandais pas plus car **cela dépassait largement ce que je pensais pouvoir obtenir.** Et puis Jean-Claude Gérard de l'OPAC, qui s'est occupé de nous, a vraiment été formidable ! »

LES PARTENAIRES DU RELOGEMENT

- > **LES BAILLEURS SOCIAUX :**
L'OPAC DU RHÔNE, LA SACVL,
L'OPAC DU GRAND LYON, AXIADE...
- > **LES RÉSERVATAIRES :**
VILLE DE LYON, GRAND LYON,
PRÉFECTURE, CONSEIL GÉNÉRAL DU
RHÔNE...
- > **LES TRAVAILLEURS SOCIAUX :**
MDR DU CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE,
INTERFACE DU 9^{EME}.
- > **LES FINANCEURS :**
ÉTAT, ANRU, VILLE DE LYON, GRAND LYON,
CONSEIL GÉNÉRAL DU RHÔNE.

LES CHIFFRES CLÉS

- > **602 familles**
relogées en 21 mois
- > **29 relogements**
par mois en moyenne
- > **48% des ménages**
relogés sur La Duchère
- > **2 700 000 v**
de travaux dans les nouveaux logements
- > **81% de familles**
satisfaites des conditions de leur relogement
- > **39% des familles**
interrogées ont considéré que leur
relogement était bénéfique.



ENTRETIEN

AGNÈS ROLLET

DIRECTRICE DU CENTRE SOCIAL DU PLATEAU

“ IL FAUT SORTIR DE NOS MURS, SE CONNAÎTRE ET TRAVAILLER ENSEMBLE ”

Début juillet, Agnès Rollet a pris la direction du Centre Social du Plateau. Directe, pragmatique, à 35 ans elle se définit comme une militante de l'action sociale, attirée par la pluralité culturelle, sensible aux injustices sociales et aux problématiques des minorités ethniques.

8

Quel est votre parcours professionnel ?

Je suis ethnologue de formation. Cela m'a conduit à apprendre à écouter les gens et comprendre leur diversité et leur richesse. Au Brésil, j'ai travaillé trois ans avec les enfants des rues à Fortaleza, une des régions les plus déshéritées du pays. Après cette expérience très marquante, je suis restée huit ans à la Fonda Rhône-Alpes. Cette association bâtit son action sur la conviction que toute personne, quel que soit son milieu, est capable de trouver des solutions adaptées aux problèmes qu'elle rencontre.

Comment percevez vous le quartier ?

Je le vois grand ! (rire). Je le vois aussi en tension. Les familles vivent un assez grande précarité qui tend à s'accroître. Je m'en rends compte par les quotients familiaux du Centre Social. En plus, le Grand Projet de Ville renforce ce sentiment d'insécurité face à l'avenir. Les familles ici n'en comprennent pas forcément tous les tenants et les aboutissants. A leur échelle, elles se posent la question du lendemain, de la hausse éventuelle des loyers, de ce qu'elles vont devenir. Si tous les habitants ne sont pas touchés par les relogements, tous subissent les désagréments des travaux (le bruit ...). Il y a un impact réel sur le quotidien des familles. J'ai aussi l'image d'un quartier très militant, avec des anciens très actifs qui ont fait émerger des structures comme la Régie de Quartier.

Quelle est l'action du Centre social ?

Elle s'inscrit dans l'immédiat et le long terme. Il y a la halte-garderie, le club 3-7 ans, le secteur jeunes 11-16 ans. Nous avons une coupure avec les 7-11 ans. C'est dommage ! Nous perdons le lien avec les familles, le travail de prévention et de continuité pédagogique. Il y a le secteur adulte qui a beaucoup baissé et qui est à reconstruire. Le Centre Social a connu deux années déficitaires, des licenciements en 2004 et 2005. L'équipe qui assure ses missions au quotidien doit retrouver confiance et pour ce faire les financements doivent suivre. Nous devons à la fois faire nos preuves dans l'immédiat et réécrire notre projet social à moyen terme.

Quelles sont vos priorités ?

Le Centre Social compte 21 salariés et un fort potentiel. Il y a un conseil d'administration composé d'habitants du quartier ; certains sont présents depuis sa création. Et puis, il y a aussi tous les usagers. Même si j'ai mes idées et mes méthodes, c'est ensemble que nous définirons les priorités. À moyen terme, j'envisage de créer des petites commissions de travail, où usagers, administrateurs et salariés retravailleront sur les attentes, les besoins et les priorités par secteur. Avant d'engager un travail plus prospectif sur le projet et les priorités du centre social.

Quelle collaboration avec les autres structures sociales ?

Elle est évidente, nécessaire. Il faut sortir de nos murs, faire circuler l'information, trouver des modes de fonctionnement qui créent des habitudes de collaboration. Je crois beaucoup à la pratique pour apprendre à se connaître et à travailler ensemble.

Avez-vous des préoccupations particulières ?

Je pense essentiel de reconstruire la présence des adultes. Elle manque au Centre comme dans les quartiers. Les jeunes et les enfants ont besoin de cette présence qui apporte repères et régulation. Avant de mettre en oeuvre des actions pour les jeunes, cette dimension adulte me semble une étape incontournable. Elle passe par des actions collectives, comme par le passé avec les femmes sur la violence, la santé, etc.. Je crois qu'il y a de véritables attentes. Et puis il y a les pères... Il faut leur donner leur place. Cela ne demande pas forcément beaucoup de moyens. Notre rôle est de leur donner un espace pour qu'ils (re)construisent leur place dans la société.

► LA NOUVELLE PLAQUETTE
DU CENTRE SOCIAL DU PLATEAU
EST DISPONIBLE



Rhône-Alpes

RHÔNE

GRAND LYON



FASLO

MISSION GPV LYON - LA DUCHÈRE
227, AVENUE DU PLATEAU
69009 LYON

TEL : 04 37 49 73 90

FAX : 04 37 49 74 04

EMAIL : MDUCHERE@GLYON.ORG

WWW.GPVLVONDUCHERE.ORG

DIRECTEUR DE LA
PUBLICATION :
BERNARD BADON

CONCEPTION RÉALISATION :
ANATOMIE

PHOTOGRAPHIES :
BRUNO CROZAT / MISSION GPV